



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT NUMÉRO RÈGLEMENT 223-2026 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le règlement numéro 223-2026 déterminant code d'éthique et de déontologie révisé des élus (es) municipaux de la municipalité de Saint-Polycarpe

Le règlement est disponible et peut être consulté sur notre site internet.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 14<sup>e</sup> jour d'avril de l'an deux mille vingt-six.

---

Eric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 14 avril 2026 entre 16h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 avril 2026

---

Eric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier

---